

Références de perception	Catégories d'hébergement	Taxe de séjour Intercommunale 2026	TAD	Taxe de séjour + part additionnelle départementale
TSR 1	Palaces	4,60 €	0,46 €	5,06 €
TSR2	Hôtels de tourisme 5 étoiles, Résidences de tourisme 5 étoiles	3,00 €	0,30 €	3,30 €
TSR3	Hôtels de tourisme 4 étoiles, Résidences de tourisme 4 étoiles	2,00 €	0,20 €	2,20 €
TSR4	Hôtels de tourisme 3 étoiles, Résidences de tourisme 3 étoiles	1,40 €	0,14 €	1,54 €
TSR5	Hôtels de tourisme 2 étoiles, Résidences de tourisme 2 étoiles	1,00 €	0,10 €	1,10 €
TSR6	Hôtels de tourisme 1 étoile, Résidences de tourisme 1 étoile	0,80 €	0,08 €	0,88 €
TSR8	Port de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €